



QUELS POLITIQUES ET DISPOSITIFS DE SANTÉ PUBLIQUE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE SANTÉ ?

Site des Sciences et
Techniques
Sanitaires et sociales

Sandrine Dinnat-Durupt - Académie
Amiens

C7 - L'ACCÈS AUX SOINS ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ

Objectifs :

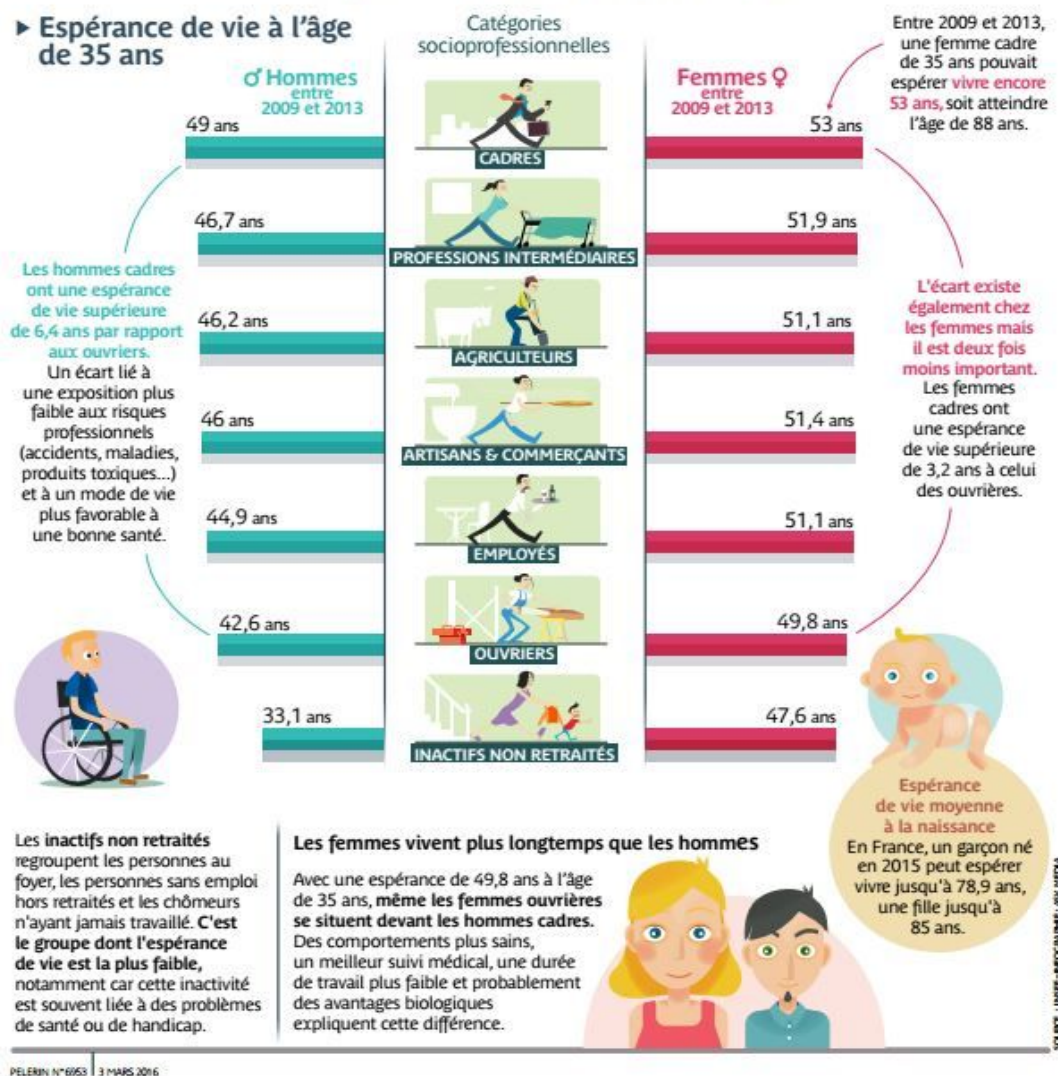
- Présenter le lien entre accès aux soins et réduction des inégalités de santé
- Montrer l'importance de la protection sociale dans l'accès aux soins

1er temps : Rappel de première sur les inégalités de santé

- Identifier les inégalités majeures de l'espérance de vie.
- Montrer que les inégalités ont une dimension sociale.

Les inégalités face à l'espérance de vie

L'Insee a publié, en février 2016, une étude montrant que l'espérance de vie à l'âge adulte varie selon les catégories sociales.





QUELS POLITIQUES ET DISPOSITIFS DE SANTÉ PUBLIQUE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE SANTÉ ?

Site des Sciences et
Techniques
Sanitaires et sociales

Sandrine Dinnat-Durupt - Académie
Amiens

C7 - L'ACCÈS AUX SOINS ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ

Regarder et prendre en notes la vidéo
suivante : **Les inégalités de santé**

Je me teste : <http://qys2.com/rtsv1udu>



<https://spark.adobe.com/video/kRYFd6QMjGb>
Re

2^e temps : La notion d'accès aux soins

Regarder et prendre en notes la vidéo
suivante : **L'accès aux soins**

Je me teste : <http://qys2.com/eq4ayvrh>



<https://spark.adobe.com/video/KYaWRfntdmQ29>

3^e temps : Le renoncement et les difficultés d'accès aux soins

A partir des documents 1, 2 et 3 et après avoir pris en notes le Podcast (doc1) :

- Caractérisez les individus concernés par le renoncement aux soins.
- Identifiez les obstacles à l'accès aux soins.
- Repérez et expliquez ensuite les dispositifs mis en place afin de répondre à ce problème.
- Réalisez une carte mentale permettant de visualiser les personnes concernées, les freins et les réponses.



C7 - L'ACCÈS AUX SOINS ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ

Document 1 : Podcast de Nabila Mouhoud "L'accès aux soins des plus démunis"



<https://drive.google.com/file/d/oB9e88gcZrgsOUXdOO3ZVdEZ5TDg/view?usp=sharing>

Document 2 : Femmes et précarité

*Les femmes en situation de précarité ont un moindre suivi gynécologique : elles ont moins recours à une contraception - **6,5%** des ouvrières sont sans aucune contraception contre **1,6%** des femmes cadres - Elles ont moins souvent recours aux dépistages des cancers féminins que l'ensemble des femmes - **31%** des femmes avec revenu ménage < 2000€/mois pour le frottis contre **19%** pour les femmes avec revenu ménage entre 2000 et 4000€. Selon une étude de 2016, les femmes représentent **64%** des personnes qui ont reporté ou renoncé à des soins durant les 12 derniers mois.*

"La santé et l'accès aux soins : une urgence pour les femmes en situation de précarité". HCS, mai 2017

Document 3 : Qui renonce aux soins ?

Plus du quart des assurés sociaux ont déclaré avoir renoncé à se soigner en 2016. C'est ce qui ressort d'une étude menée par l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore) menée dans 18 départements. « Un chiffre à prendre avec précaution mais qui témoigne de la réalité du phénomène », indique l'Assurance-Maladie. Les situations de renoncement aux soins concernent majoritairement des femmes (58,6 %), des personnes vivant seules (36,6 %) et enfin les familles monoparentales. (17,7 %). « Le phénomène concerne aussi des personnes bien insérées socialement aux revenus modestes, pour qui toute dépense imprévue causée par exemple par des soins onéreux ou successifs (plusieurs consultations de spécialistes) est difficile à financer, et se retrouve souvent reportée, parfois de façon pérenne. », précise l'Assurance-Maladie. Le renoncement aux soins touche particulièrement ce qui a trait au domaine dentaire, auditif ou ophtalmologique qui présentent les restes à charge les plus élevés. La consultation de spécialistes voire l'accès à un généraliste dans certains départements font partie intégrante du phénomène.

<http://www.agefiactifs.com/prevoyance-et-retraite/article/accompagner-plus-efficacement-les-assures-sociaux-76794>



C7 - L'ACCÈS AUX SOINS ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ

4^è temps : La protection sociale dans l'accès aux soins

A l'aide vos connaissances (voir Pôle Protection sociale en 1^{ère}) et de l'article ci-dessous, expliquez comment et pourquoi l'assurance maladie lutte contre le renoncement aux soins.

Marilyne a eu de la chance. Et beaucoup d'aide. « Si je n'avais été accompagnée, je ne serais plus là », commente cette femme de 61 ans. Vivant à Verberie, elle a fait face une série de problèmes. Au point de penser au suicide. « On m'a diagnostiqué une fibromyalgie. Je ne pouvais plus travailler. J'ai vu mes revenus diminuer brutalement. Puis, on m'a trouvé plusieurs tumeurs. J'étais dans une situation terrible. » Vivant modestement dans un immeuble HLM, récemment divorcée, elle ne pouvait pas faire face.

Ce qu'elle ne savait pas, c'est qu'elle avait des droits. « La CPAM de Compiègne, où je suis allée, a transmis mon dossier à Beauvais. J'ai pu parler à une conseillère. Je me suis sentie soutenue. C'était fin 2016 », poursuit Maryline.

C'est là qu'est entré en action le plan contre le renoncement aux soins, mis en œuvre par l'Assurance maladie. Avec sa conseillère, elle a pu établir un parcours de soins, réduire ses dépenses de mutuelle de près de 50 euros chaque mois et... être prise en charge. Tout simplement. « On peut devenir une épave du jour au lendemain. La vie reste difficile aujourd'hui mais au moins, je ne vends plus mes meubles pour acheter des médicaments. Les gens, malades, doivent se renseigner et pouvoir être pris en charge », assure Maryline.

Elle garde malgré tout un peu d'amertume dans la voix. « J'ai demandé de l'aide. Ce que je n'avais pas fait avant. Je me disais que j'étais une charge pour la société, pour les autres, que ce serait mieux si je n'étais plus là. Heureusement, ma conseillère a su trouver les mots », confirme Maryline, qui ne tarit pas d'éloge à son sujet.

CHRISTOPHE LE-BAS

<http://www.courrier-picard.fr/69291/article/2017-11-07/un-plan-contre-le-renoncement-aux-soins>

5^è temps : Synthèse

Je demande au professeur l'accès au document de synthèse.

6^è temps : Forum des questions

Je prépare et publie une question et sa réponse sur le forum. Je commente les propositions de mes camarades.